Fédération Nationale des ADEPAPE

FEDE FLASH

N° 166
SEPTEMBRE 2022

CONFERENCE DES PRESIDENTS 15/10/2022

La Conférence es Présidents est confirmée à la date du 15 Octobre 2022 de 9 H à 12 H 30. Les invitations vont être effectuées par voie de mails, sur les adresses que les présidents nous ont transmises pour les précédentes conférences.

Les nouveaux présidents sont invités à nous transmettre leurs coordonnées e-mail pour recevoir le lien de connexion. Les présidents qui ont changé d'adresse e-mail doivent faire de même, sur l'adresse suivante : contact@fnadepape.org

Il est rappelé que ce rendez-vous annuel, qui se situe entre deux assemblées générales de la FNADEPAPE, est un espace de travail réservé aux présidents, en personne, pour renforcer le lien entre eux et le conseil fédéral. Nous comptons sur votre participation et vous en remercions par avance.

Rencontre avec la Secrétaire d'Etat à la Protection de l'Enfance

A l'invitation de Madame Charlotte CAUBEL, secrétaire d'Etat, une délégation fédérale a été reçue le lundi 29 Août 2022, constituée du président fédéral, Gérald MEKOUI, secrétaire général, Hamza BENSATEM, Administrateur et Martine MANNEVILLE, représentante de la Fédération au CNAOP.

Ce long entretien, en présence de Marine CAZARD, sa conseillère technique chargée de communication a permis d'exprimer toutes nos réserves sur les lois votées en février, sur l'adoption et la protection de l'enfance. A cette fin, nous lui avons transmis les rapports : activité, moral et d'orientation votés au congrès national de Strasbourg en mars 2022.

Au-delà de la présentation générale de notre mouvement, les sujets restés en suspend avec le précédent ministre, ont été abordés :

- L'accès aux origines personnelles et notre souhait d'évolution vers un accouchement dans la discrétion avec recueil de l'identité des parents,
- Les risques des reconnaissances anténatales pour les enfants pupilles de l'Etat adoptés,
- Le financement du poste de chargé de mission au développement de la Fédération,
- La participation de nos représentants à la commission d'accès à l'autonomie prévue dans le décret d'application dit «jeunes majeurs » de la loi protection de l'enfance de février 2022 (décret du 05/08/2022).
- La nécessité d'extension des congés de représentation évaluée sur la base de l'enquête réalisée auprès de nos associations en 2020 (28 jours de réunion et 15 jours de préparation pour l'ensemble des instances par association.).
- La régularisation administrative du séjour des MNA qui redeviennent étrangers à la majorité et qui sont exposés à des pratiques douteuses et discriminantes alors qu'ils sont des enfants protégés par l'ASE.

Nous sommes ressortis avec l'impression d'une écoute attentive de personnes en parfaite connaissance de la protection de l'enfance et de profond respect de notre représentation des usagers.

Le CNPE	Le CNPE a repris ses travaux, dans sa désignation provisoire, jusqu'à la mise en œuvre de la nouvelle gouvernance, telle que définie par la loi de Février 2022, estimée à Juin 2023. Deux réunions se sont déroulées en Juillet et septembre sous la nouvelle présidence d'Anne DEVRESSE.
La P.J.J.	La Fédération est liée à la P.J.J. par une convention de conseil signée au congrès de Nancy en 2019. Le projet de nos deux parties, malgré l'effet limité de celle-ci par la crise COVID, est de renouveler cette convention à l'horizon du congrès de mars prochain à Marseille.
Défenseur des Droits	Le comité d'entende se réunira le 13 octobre prochain.
Conformité des associations	De trop nombreuses associations n'ont pas engagé la démarche. Nous allons donc effectué un rappel ciblé.
Publication	René GIRAUD, ancien pupille de l'ADEPAPE du Rhône, ancien membre du conseil de famille des pupilles de l'Etat publie un ouvrage « Hors parenté et parenté multiple », parcours anthropologique dans la parenté des pupilles de l'Etat accueillis ou adoptés. Nous le félicitons pour ce travail qui ne manquera pas d'éclairer le travail de nos représentants dans les Conseils de Famille (Plaquette sur le site : www.fnadepape.org—rubrique « actualité »)
Hommage	Jacques FERREIRA, mari de notre vice-présidente Monique, nous a quitté suite à une longue maladie contre laquelle il s'est battu avec courage et avec la détermination qu'on lui connaît. Il restera un modèle de droiture et de bienveillance. Il a été d'un soutien sans faille à son épouse dans ses mandats à l'ADEPAPE du Puy de Dôme et à la Fédération. Toutes nos condoléances et notre amitié dans cette épreuve à Monique, sa famille et son association.
Développement du Réseau	Chargé d'une mission aux Antilles, Hamza BENSATEM a finalisé la création d'une ADEPAPE à la Martinique, les statuts sont déposés et la Fédération a apporté son aide au démarrage. D'autres projets sont en cour de finalisation.
VIE DU RESEAU	Nous sommes heureux d'accueillir de nouvelles et de nouveaux président.e.s. Nous félicitons leur engagement et remercions ceux qui ont travaillé à l'émergence de cette relève : ▪ ADEPAPE de Seine et Marne : **Malory CHARLES** succède à Margot REDEKER ▪ ADEPAPE de la Martinique : **Alizée GALLONDE** ▪ ADEPAPE de la Meuse : **Dorian STUMPF** succède à Roland WILLOCQ ▪ ADEPAPE de la Gironde : **Jérémie BURLEN** ▪ ADEPAPE du Tarn et Garonne : **Raymond VIEILLAME** succède à Danielle BRUNET